



Damian relaxé par la cour d'Appel

La cour d'appel de Bordeaux vient de relaxer, aujourd'hui, Damian KAWE militant de la CNT-AIT, injustement poursuivi par la CFDT sous prétexte de diffamation non publique.

La CFDT s'est encore illustrée par ses méthodes comme n'étant pas au service des travailleurs, mais ici clairement du côté des oppresseurs.